

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Sébastien Desfayes, Delphine Bachmann, Jean-Marc Guinchard, Claude Bocquet, Patricia Bidaux, Olivier Cerutti, Bertrand Buchs, Souheil Sayegh, Jean-Luc Forni, Jean-Charles Lathion, Christina Meissner, Patrick Malek-Asghar, Grégoire Carasso, Jacques Blondin, Sylvain Thévoz, Nicole Valiquer Grecuccio, Youniss Mussa

Date de dépôt : 16 août 2021

Proposition de motion

Face à la tragédie afghane, Genève doit montrer l'exemple

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la mise en garde du 13 juillet 2021 de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés sur une crise humanitaire imminente et d'une ampleur sans précédent en Afghanistan ;
- la débandade occidentale d'Afghanistan intervenue depuis lors ;
- la reprise du pouvoir dans tout le pays par les talibans le 15 août 2021 ;
- la violence, l'arbitraire et la misère régnant en Afghanistan ;
- les violations du droit international commises par les talibans et leurs affidés, violations reconnues par le Département fédéral des affaires étrangères ;
- le risque vital que le nouveau régime de Kaboul fait peser sur une partie de la population, notamment les femmes, les filles, les intellectuels, ainsi que toutes les personnes ayant travaillé de près ou de loin avec les Occidentaux en Afghanistan ;
- la nécessité d'apporter une réponse urgente, humaine, responsable et coordonnée à cette tragédie,

invite le Conseil d'Etat

- à demander au Conseil fédéral d'accueillir un contingent de réfugiés afghans, en particulier des femmes et des filles, selon des quotas définis avec notamment l'UE, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Canada ;
- à demander au Conseil fédéral de permettre le regroupement familial pour les proches de ressortissants afghans vivant en Suisse au moyen de visas humanitaires ;
- à proposer que le canton de Genève prenne en charge, en proportion de sa population et de ses moyens, les réfugiés afghans qui seraient attribués au territoire suisse.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

C'était en avril 2021. M^{me} Chékéba Hachemi, diplomate et militante féministe afghane très proche de notre ancienne et regrettée Anne Marie von Arx-Vernon, exprimait sa colère devant le retrait annoncé des pays occidentaux d'Afghanistan et prédisait – déjà – le pire : « *La vengeance va être terrible contre tous ceux qui ont travaillé avec les étrangers pour tenter de construire une démocratie. En particulier les femmes. Qu'arrivera-t-il à la centaine d'employées de mon ONG, aux 300 000 filles qui fréquentent nos écoles, à nos institutrices, nos bibliothécaires ? Combien perdront la vie ? J'en ai les larmes aux yeux !* » (TDG 14 avril 2021 ; TDG 9 mai 2021).

Après vingt ans de présence des troupes américaines et des autres membres de l'OTAN, des centaines de milliards de dollars dépensés et l'échec patent de la tentative de doter l'Afghanistan d'institutions politiques démocratiques et d'une armée crédible, le président américain Joe Biden venait de confirmer l'agenda défini à Doha entre son prédécesseur et les talibans, à savoir le retrait sans condition des Occidentaux du pays au plus tard le 11 septembre (!) 2021.

C'était ouvrir une voie royale aux talibans et à leur idéologie mortifère, malgré les avertissements de nombreux journalistes et d'ONG présents en Afghanistan.

L'escalade du chaos dans le pays engendrée par l'annonce du retrait et la poussée militaire des talibans allaient malheureusement se produire avec une rapidité inattendue cependant.

Les femmes, bien sûr, allaient être les premières victimes. En mai 2021, dans une école de Kaboul, des dizaines de jeunes filles étaient assassinées lors d'un triple attentat perpétré par les talibans. Ce n'était malheureusement qu'un cas parmi tant d'autres.

En raison de l'insécurité sous toutes ses formes (assassinats, viols, extorsions, etc.), l'exode constituait pour beaucoup de familles afghanes la seule issue.

Le 13 juillet 2021, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés lançait une mise en garde sur une crise humanitaire imminente en Afghanistan, soulignant les souffrances humaines et les déplacements forcés parmi les civils : plus de 270 000 Afghans avaient été contraints de fuir leur foyer

depuis janvier 2021, ce qui portait la population déracinée vivant principalement à l'intérieur du pays, en Inde et au Pakistan, à plus de 3,5 millions de personnes au total.

Le 15 août 2021, le régime de Kaboul, fantoche à bien des égards, tombait, après la désertion massive de l'armée régulière. Même si les situations différaient sur de très nombreux points, les images de la capitale afghane faisaient resurgir le souvenir de la chute de Saigon, notamment des photographies prises sur le toit de l'ambassade américaine en avril 1975. A Kaboul, c'était sur le tarmac même de l'aéroport que des milliers de personnes s'agglutinaient – et s'agglutinent encore aujourd'hui – dans l'espoir de monter dans les derniers avions occidentaux. Rares seront celles et ceux qui y parviendront.

Tout indique au contraire que la violence et l'arbitraire vont s'amplifier. Le sort des femmes et des filles, déjà le plus difficile du monde comme en avait également témoigné M^{me} Chékéba Hachemi (TV5 Monde, 24 avril 2021), va empirer. Les conditions sécuritaires dramatiques des civils déplacés, confrontés de surcroît à l'absence d'abris d'urgence, de nourritures, de soins, etc., vont encore se péjorer.

Comme l'indique l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, il est tout sauf assuré que l'Iran et le Pakistan, qui accueillent aujourd'hui 90% des réfugiés afghans, le fassent éternellement.

A l'instar à nouveau de ce qui s'est passé au Vietnam, les pays occidentaux doivent assumer les conséquences de leur débandade – quand bien même ils ne sont de loin pas les premiers responsables de la tragédie.

Il appartient à la Suisse de montrer la voie à la communauté internationale, conformément à sa tradition humanitaire. Elle avait agi avec humanité et responsabilité à l'égard des boat-people vietnamiens en élaborant le plan « Action Indochine » : des délégations de représentants de la Confédération et d'œuvres d'entraide avaient été dépêchées dans des camps de réfugiés en Asie du Sud-Est pour constituer des contingents de réfugiés selon des quotas convenus avec d'autres pays occidentaux. C'est dans ce contexte que 5000 boat-people avaient été accueillis en Suisse entre 1978 et 1981. Plus récemment, soit en 2013, la Confédération avait permis le regroupement familial pour les proches de ressortissants syriens vivant en Suisse au moyen de visas humanitaires.

Si la suspension des renvois décidés par le SEM le 11 août 2021 est une excellente – et indispensable – initiative, elle ne saurait être suffisante au regard de la tragédie en cours.

L'urgence commande d'agir en accueillant un contingent de réfugiés afghans, en particulier des femmes et des filles, selon des quotas définis avec notamment l'UE, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Canada et en permettant le regroupement familial pour les proches de ressortissants afghans vivant en Suisse au moyen de visas humanitaires. Bien entendu, Genève se doit de prendre en charge, en proportion de sa population et de ses moyens, les réfugiés afghans sur le territoire suisse.

Nous vous remercions de faire un bon accueil à cette proposition de motion.